

## MODULE 1

# Mieux comprendre la filière cinéma pour une inscription plus durable sur son territoire

### DATES

Deux journées en présentiel :  
20 et 21 janvier 2025

### FORMATEUR.RICE.S

**Jour 1** : Emmanuel Baron,  
formateur – directeur de l’entente de  
programmation Véo.  
**Jour 2** : Marieke Doremus, formatrice  
et consultante – Responsable du  
service Culture Campus de Bordeaux  
pour l’Université de Bordeaux.

### HORAIRES

9h30-12h30 / 13h30-17h30

### ÉVALUATION

Formative et sommative : étude de  
cas, construction d’outils, quizz

### LIEU

Locaux de CONFER  
16, Rue de Terres Neuves  
33130 Bègles

### TARIF

700 € TTC - Possibilité de faire une  
demande de financement auprès de  
votre OPCO.



### PUBLIC

Ce parcours de formation s’adresse  
aux médiateurs·rices cinéma.



### PRÉ-REQUIS

Être un médiateur·rice cinéma en poste.



### CONTENUS

- Acteurs·rices de la filière cinéma
- Enjeux économiques de la filière cinéma
- Compétences, rôles et missions des différentes collectivités
- Les circuits de décisions d’une collectivité
- Binôme élu·e / technicien·ne
- Posture relationnelle

### Contact

Inscription : [contact@confer-culture.org](mailto:contact@confer-culture.org)  
Référente handicap : [julia.vincent@confer-culture.org](mailto:julia.vincent@confer-culture.org)  
Téléphone : 09 72 61 21 59

Site web : [confer-culture.org](http://confer-culture.org)

## MODULE 1

# Mieux comprendre la filière cinéma pour une inscription plus durable sur son territoire

FORMATEUR : EMMANUEL BARON

DATE : 20 JANVIER 2025

JOUR  
**01**

Les cinémas, dans leur grande diversité, et leurs exploitant·e·s sont le maillon le plus visible et le plus incarné de la filière. Même s'ils-elles ne participent pas directement au processus créatif des œuvres, ce sont eux-elles qui les proposent aux spectateurs·rices, les valorisent techniquement et rendent possible l'expérience collective (rôle social et culturel). Le champ d'intervention quotidien des médiateurs·rices s'inscrit essentiellement dans leur relation avec un écosystème local. Il est néanmoins important de comprendre comment leur activité s'inscrit dans la filière cinéma (production – distribution – exploitation en salle/diffusion), non seulement pour mieux en comprendre les spécificités mais également pour être en capacité de mobiliser cette connaissance dans leur travail.

## OBJECTIFS

- Situer les différents acteurs·rices de la filière cinéma
- Cerner les grands enjeux économiques de la filière
- Déterminer les pistes d'évolution pour la salle de cinéma d'aujourd'hui et demain

## PROGRAMME

### SITUER LES DIFFÉRENTS ACTEURS·RICES DE LA FILIÈRE CINÉMA

- Distinguer les acteurs·rices de la filière
- Cerner leurs rôles et leurs articulations (Producteurs / Distributeurs/ Diffuseurs)
- Comprendre la structuration de la filière : représentations syndicales ou corporatisme ?

### CERNER LES GRANDS ENJEUX ÉCONOMIQUES DE LA FILIÈRE

- Identifier les différents soutiens financiers et les réglementations en vigueur
- Reconnaître les enjeux de la filière et les intégrer dans sa pratique de médiateur·rice cinéma

### DÉTERMINER LES PISTES D'ÉVOLUTION POUR LA SALLE DE CINÉMA D'AUJOURD'HUI ET DEMAIN

- Inscrire les cinémas et leur développement dans un contexte post covid
- Distinguer le rôle des cinémas dans l'aménagement culturel du territoire
- Diversifier les propositions de son cinéma pour mieux défendre la filière

### Contact

Inscription : [contact@confer-culture.org](mailto:contact@confer-culture.org)

Référente handicap : [julia.vincent@confer-culture.org](mailto:julia.vincent@confer-culture.org)

Téléphone : 09 72 61 21 59

Site web : [confer-culture.org](http://confer-culture.org)

## MODULE 1

# Mieux comprendre la filière cinéma pour une inscription plus durable sur son territoire

FORMATRICE : MARIEKE DOREMUS

DATE : 21 JANVIER 2025

JOUR  
**02**

Les dernières lois votées en France depuis moins de dix ans renforcent la coopération Etat/Collectivités Territoriales comme socle de définition, d'accompagnement et de financement des cultures et des arts. Les collectivités doivent veiller à la diversité des projets, œuvres et artistes sélectionnés, lorsqu'elles mettent en œuvre l'obligation de décoration des constructions publiques, aussi appelée 1% artistique. De fait, les collectivités territoriales ont un poids important dans le financement des acteurs·rices et projets culturel·le·s.

Dans un tel contexte, les acteurs·rices culturel·le·s et artistiques se retrouvent régulièrement en situation de rencontrer, discuter, partager leur travail avec les représentant·e·s des collectivités territoriales, élu·e·s comme technicien·ne·s.

Pour autant, cela reste deux « mondes » aux fonctionnements, aux espaces de débat et de décision, aux temporalités, aux contraintes autant qu'aux leviers d'action différents.

Être médiateur·rice dans une structure de cinéma, actif·ve et investi·e sur un territoire, nécessite d'appréhender plus précisément le fonctionnement de ces collectivités, leur rôle en local, leur logique de coopération, entre

elles, et avec les acteurs·rices culturel·le·s. En effet, ce sont des interlocuteurs·rices important·e·s dans l'accompagnement des projets, dans la mobilisation auprès des habitant·e·s et dans les logiques partenariales essentielles à tout projet de médiation et d'action culturelle en direction de publics.

Cette journée de formation intervient en complément d'une première journée dédiée à la compréhension de la filière cinéma, ses enjeux et ses acteur·rices.

## OBJECTIFS

- Appréhender la structuration d'une collectivité, ses missions et son rôle dans le secteur culturel
- Identifier le projet culturel d'une collectivité, ses interlocuteurs et ses ressources
- Définir les éléments clés d'une relation vertueuse avec une collectivité

### Contact

Inscription : [contact@confer-culture.org](mailto:contact@confer-culture.org)

Référente handicap : [julia.vincent@confer-culture.org](mailto:julia.vincent@confer-culture.org)

Téléphone : 09 72 61 21 59

Site web : [confer-culture.org](http://confer-culture.org)

## MODULE 1

# Mieux comprendre la filière cinéma pour une inscription plus durable sur son territoire

FORMATRICE : MARIEKE DOREMUS

DATE : 8 OCTOBRE 2024

JOUR  
**02**

Le programme de la journée s'appuie par ses exemples et ses connaissances, sur le cadre professionnel des stagiaires inscrits, à savoir le cinéma et la médiation



## PROGRAMME

### APPRÉHENDER LA STRUCTURATION D'UNE COLLECTIVITÉ, SES MISSIONS ET SON RÔLE DANS LE SECTEUR CULTUREL

- Identifier les différentes collectivités et leurs compétences avec un focus sur la compétence culturelle
- Saisir les grands principes de l'organisation d'une collectivité (politique, administration, budget)

### IDENTIFIER LE PROJET CULTUREL D'UNE COLLECTIVITÉ, SES INTERLOCUTEURS ET SES RESSOURCES

- Repérer les données disponibles et les décrypter
- Focus sur le binôme élu·e/technicien·ne : comprendre leur rôle et interagir avec eux
- Les ressources à disposition d'une collectivité pour mener sa politique culturelle

### DÉFINIR LES ÉLÉMENTS CLÉS D'UNE RELATION VERTUEUSE AVEC UNE COLLECTIVITÉ

- Mesurer les contraintes et les besoins des deux parties
- Déterminer la posture idéale dans la relation

#### Contact

Inscription : [contact@confer-culture.org](mailto:contact@confer-culture.org)

Référente handicap : [julia.vincent@confer-culture.org](mailto:julia.vincent@confer-culture.org)

Téléphone : 09 72 61 21 59

Site web : [confer-culture.org](http://confer-culture.org)